

MONTECH

l'actualité de l'été



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES JUIN 2018

Evènements publiés avec l'accord des personnes concernées ou de leur famille
Du 1er Janvier 2018 au 31 Mai 2018

NAISSANCES

RESSAYRE Guillaume	09/01/2018
DEBRAY Jules	23/01/2018
MESTRE COSTAMAGNA Milan	28/02/2018
LECAS Ethan	02/03/2018
FRANCES Scott	05/03/2018
MAMADOU Djibril	12/03/2018
FABRE Vicky	31/03/2018
STEUNOU Tom	08/04/2018
FILIPPINI Louis	09/04/2018
MASSOC GARRIGUES Perrine	15/04/2018
MESSAOUDI Youssef	21/04/2018
POCHAT Laurie	29/04/2018
GROS Léon	06/05/2018
BEN AMMAR Iliyana	11/05/2018
TEREGA Temoe	21/05/2018

DÉCÈS

PLACE née PASQUINI Vilma	20/03/2018
PARIS née MONIE Lucienne	25/03/2018
BENATTAR Yves	25/03/2018
LONGAGNE née LESCURE Simone	27/03/2018
CHAIM Edgar	29/03/2018
BOURGEOIS née TALBOT Francine	02/04/2018
MAS Marcel	04/04/2018
RIVES Reine	18/04/2018
DURAND Georges	18/04/2018
FOURCADE Philippe	26/04/2018
LUX Bernard	02/05/2018
DELPERIE Abel	04/05/2018
BARBIER née GAILLARD Marie	05/05/2018
CABRERA Vincent	12/05/2018
GOURDON Claude	12/05/2018
CASSAN née ECHE Gabrielle	17/05/2018
PABLO née DELCASSÉ Elise	21/05/2018
BIEDERMANN née CHALOT Marie	23/05/2018
BLANCHET née BRESSOU Lucienne	19/05/2018
THIRION née MIQUEL Clemence	03/06/2018

MARIAGE

SEVRIN Robert/GRENIER Josette	14/02/2018
-------------------------------	------------

CEREMONIE DE LA CITOYENNETE

Samedi 21 Avril, dans la salle des Mariages de la Mairie plusieurs jeunes montéchoises et montéchois nouvellement inscrits sur les listes électorales étaient conviés à la Cérémonie de Citoyenneté, destinée à leur remettre le Livret Citoyen édité par l'Etat, et leur toute première carte d'électeur ; ils pourront ainsi participer aux élections Municipales, Départementales, Régionales, Européennes et bien sûr à l'élection Présidentielle et deviennent ainsi des citoyens à part entière. Monsieur le Maire, Jacques Moignard a donc procédé à cette remise, en présence de Madame Dominique Sardeing Rodriguez, Conseillère Départementale, plusieurs Adjointes et élus montéchois, trois membres du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et bien sûr de nombreux parents venus accompagner ces jeunes récipiendaires. Monsieur le Maire a tenu à inciter les nouveaux électeurs à bien lire le Livret qu'il leur a remis et les inviter à leur premier devoir électoral en 2019, dans le cadre des élections Européennes. Après la photo souvenir, tout le monde s'est retrouvé dans la salle du Conseil Municipal, pour partager le vin d'honneur.



Petit rappel concernant les cartes d'identité et les passeports

Suite à la réglementation exigeant la prise des empreintes pour obtenir une carte d'identité et un passeport, il n'est possible de déposer son dossier que dans les mairies dotées d'un tel équipement, dont celle de Montech (14 mairies en Tarn-et-Garonne). Il est donc nécessaire de prendre au préalable un rendez-vous après du secrétariat de Mairie au 05 63 64 82 44.

A noter que les dépôts de dossiers peuvent se faire les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 11h et de 13h30 à 17h, et les retraits des documents du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h.



Le soleil revenu après des semaines de pluies incessantes et souvent diluviennes ouvre les portes de l'été pour notre ville de Montech. Nous pouvons noter au passage que, contrairement à bon nombre de cités sur le sol français, ces aléas climatiques n'ont que fort peu endommagé les structures de la ville. Pourtant il convient de constater des travaux nécessaires soit à l'embellissement et au confort des montéchois,

soit aux impératifs d'extension ou de mise aux normes. Dans un contexte de progression démographique soutenue les orientations communales s'adosent à un budget rigoureux qui, pour la deuxième année consécutive, ne fait pas appel à une augmentation des impôts locaux communaux. Au regard de ce contexte et dans l'inscription désormais irréversible de l'intercommunalité nous aurons à évoquer les stratégies nécessaires au développement de notre ville de Montech.

L'été est là, accompagné de son cortège de manifestations en tous genres, manifestations qui autorisent et contribuent à favoriser le climat de ce « vivre ensemble » indispensable à un épanouissement social.

Et puis, cet été 2018 marquera les amoureux du ballon rond ! Il semble que cette coupe mobilise les énergies à tel point que les innombrables réunions nécessaires au fonctionnement des institutions locales rencontrent des difficultés à obtenir des créneaux horaires !!

Qu'à cela ne tienne, le principal est de vivre et de progresser... Que l'été soit beau !

Jacques Moignard

Maire de Montech

Côté camping

Notre camping municipal, fort de ses 190 emplacements vient d'être reconduit camping 3 étoiles par Atout France (l'Agence de Développement Touristique de la France).

Le camping propose un hébergement de qualité s'intégrant parfaitement dans l'harmonie paysagère du bord du canal. Un espace au calme est d'ailleurs réservé aux cyclotouristes .

11 mobil-homes et 6 bungalows toilés sont mis à disposition des vacanciers. C'est aussi un lieu de divertissement avec sa piscine, son snack et sa salle de télévision, où seront retransmis certains matchs de la coupe du monde de football.

La salle de restauration de 80 places, attenante à une cuisine, permet d'accueillir les groupes, et est disponible à la location. Pour plus de renseignements contactez le camping.

SOMMAIRE

Editorial	P3
Education	P4
Jeunesse	P7
Social	P8
Associations	P10
Sport	P14
Repas des aînés	P18
Manifestations	P20
Travaux	P22
PCS	P25
Urbanisme, Voirie	P26
Environnement	P28
Intercommunalité	P30
Budget	P31
Cérémonies	P32
Brèves	P34
Expression libre	P35



520 Chemin de la Pierre
82700 Montech
05 63 31 14 29
contact@camping-montech.fr



POUR UN SOIR, LES ARTISTES, C'ÉTAIENT EUX !

C'est sur le thème des pays celtiques que les enfants de l'école Larramet ont réalisé leur spectacle, le vendredi 23 mars, à la salle Delbosc. Devant un public de près de 200 personnes, les élèves des classes de CE2 de Mmes Abadie et Alexandre, de CE2/CM1 de Mme Dalenc et CM2 de Mme Malzac, ont enchaîné chants et danses de la Bretagne à l'Irlande, en passant par l'Angleterre et l'Ecosse.

Avec des rythmes entraînants, et sur des chorégraphies enjouées, ce spectacle de musique celtique, mené à la baguette par Lydie Maton, intervenante en musique, a été chaleureusement applaudi par les parents et familles, fiers de leurs petits artistes d'un soir.

« PIERRE ET LE LOUP », REVISITE PAR LES ELEVES DE SARAGNAC



L'idée de ce spectacle est née d'une envie d'Alice Andréone, directrice de la crèche intercommunale et de Lydie Maton, intervenante en musique, pour sensibiliser les tous petits à cette musique, parfois impressionnante, de l'œuvre « Pierre et le Loup » de S. Prokofiev.

Ce spectacle musical, créé par Lydie Maton, a été réalisé avec les classes de CP-CE1 de Mme Huguinet et de CE1-CE2 de Mme Tarazona de l'école Saragnac, qui, pendant plusieurs mois, ont travaillé sur l'écriture des textes des chansons.

Les parties musicales ont été interprétées par les professeurs de l'école de musique intercommunale, chaque personnage étant représenté par un instrument.

La qualité de ce spectacle a ravi le public, venu nombreux ce soir là.

DEVOIR DE RÉVISION SUR LA CITOYENNETÉ

Le lundi 28 mai, Montech était ville hôte d'un Parcours Citoyen destiné aux écoliers de CM2 des écoles de Montech et des 6ème du collège Vercingétorix ainsi que des CM2 de Lacourt Saint Pierre et Finhan, soit au total près de 300 scolaires, repartis en vingt équipes.

Monsieur Joël Bely, Coordinateur Education Nationale, formait les équipes sous le porche de la Mairie à l'arrivée des élèves, avant que ces derniers, encadrés par enseignants et parents accompagnateurs, ne rejoignent les premiers ateliers, sous les yeux de Monsieur Serge Salah, Principal du Collège Vercingétorix.

Mieux connaître ou même pour certains, découvrir les Symboles de la République, l'Armée, La Gendarmerie, les Pompiers, la Protection Civile, en savoir plus sur les Médailles Militaires et la Légion d'Honneur, ou bien recevoir des conseils importants de la MAIF, voilà les thèmes mis en avant lors de cette journée, afin de sensibiliser les jeunes à la sécurité et surtout aux valeurs de la République.

Ces jeunes élèves ont même pu voter pour la première fois, comme ils devront le faire à partir de leur majorité, avec Carte d'Electeur, Bulletins de Vote et Enveloppe allant même dans l'isoloir.

Monsieur Jacques Moignard Maire de Montech s'est rendu sur différents ateliers et a pu constater l'intérêt que portent ces jeunes scolaires à ce type de journée. En fin d'après-midi Monsieur Joël Bely a convié les intervenants à se retrouver salle Marcel DELBOSC pour clôturer ce Parcours Citoyen et a tenu à remercier la Municipalité de Montech et toutes les personnes présentes sur les ateliers, avant de faire un premier bilan de cette édition 2018, en présence de Monsieur Philippe Jeandot Conseiller Municipal et représentant Monsieur le Maire retenu par un Conseil Communautaire.



NOUS N'IRONS PAS A L'OPERA

C'est un superbe spectacle autour de l'œuvre de Julien Joubert qui a été présenté, vendredi 25 mai par l'école intercommunale de musique, en partenariat avec l'Avenir de Montech, la chorale du collège Vercingétorix et les classes de CM1 de l'école élémentaire Jean Larramet. En première partie, l'Avenir de Montech, par le répertoire choisi, nous transportait à l'opéra, accompagné par la splendide interprétation du ténor Sébastien Candelon, puis par la chorale du Collège. En deuxième partie, élèves et maîtresses de l'école Larramet ont excellé dans leur représentation de cette oeuvre « nous n'irons pas à l'opéra ».



TRANSPORT SCOLAIRE

Pensez à vous inscrire !

Les inscriptions au service de transport scolaire sont ouvertes depuis le 4 juin 2018 jusqu'au 15 juillet 2018. Vous pouvez faire votre demande ou votre renouvellement de carte en ligne sur le site de la région : <https://www.laregion.fr/transports-tarnetgaronne-scolaire>

Le coût de l'inscription est normalement de 90€ par an pour un enfant demi-pensionnaire, et de 45€ par an pour un enfant interne, mais la Commune prend en charge une partie des frais.

Ainsi, 50% du coût du transport pour les enfants scolarisés en primaire dans le département, hors de Montech, en raison d'une situation dérogatoire liée à la spécificité de l'établissement sont payés par la Commune, soit un abonnement ramené à 45 € (au lieu de 90 €). Pour les enfants scolarisés au collège et au lycée de Montech ainsi que pour ceux qui sont scolarisés dans le département, hors de Montech, fréquentant les collèges (6ème à 3ème + 4ème et 3ème technique et agricole), les lycées, LEP et CFA (BEP, CAP, BAC) et les établissements d'enseignement supérieur (BTS, IUP, université...) 75% du coût du transport sont pris en charge, soit un abonnement à 22,50 € (au lieu de 90 €) pour les demi-pensionnaires et à 11,50 € (au lieu de 46 €) pour les internes.

Projet Educatif de Territoire : Bilan et Perspectives

Lors d'une réunion le 24 mai dernier, l'ensemble des partenaires de la commune de Montech associés autour du projet éducatif territorial dit PEDT (DDCSPP, Education nationale, CAF, Associations locales et services municipaux,...) a pu analyser les actions réalisées depuis 2015 au bénéfice des jeunes monteçois (3-11 ans). L'objectif du PEDT est de prendre en compte la « vie de l'enfant » tout au long de sa journée à l'école, c'est-à-dire de 7h30 le matin à 18h30 le soir.

Dans un deuxième temps, les partenaires ont approuvé le renouvellement de ce PEDT pour la période 2018-2021 autour de trois grands objectifs et avec un élargissement à la jeunesse (11-17 ans) :

1/Favoriser l'ouverture et l'épanouissement des enfants et des jeunes

- Découvrir des activités culturelles, sportives, créatrices
- Découvrir la richesse et l'attractivité du territoire

- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'émanciper par le choix et l'engagement

2/Favoriser le respect des rythmes des enfants et des jeunes

- Respecter les besoins physiologiques des enfants et des jeunes
- Permettre aux enfants et aux jeunes de souffler en sortant du cadre scolaire

3/Favoriser la complémentarité entre temps libre et temps scolaire

- Aménager les locaux pour les adapter aux besoins des enfants et des jeunes pendant leur temps libre
- Définir des objectifs communs pour les enfants et les jeunes en respectant la spécificité du temps libre et du temps scolaire



Point Information Jeunesse

Conventionné depuis le 12 décembre 2017, le Point Information Jeunesse de Montech facilite l'accès aux droits et à l'information des jeunes de 11 à 30 ans. L'animateur du PIJ, Emilien Quesnot, les accueille pour les accompagner dans leurs recherches, démarches et projets. Le PIJ se situe à l'ancienne papeterie (entrée de la médiathèque), ses permanences sont ouvertes les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h et mercredis et samedis de 14h à 19h.

Contact : 06 98 69 59 96
quesnot.emilien@gmail.com

> Les actions du PIJ

BAFA, devenir animateur en centre de loisirs ou centre de vacances:

Cet été, du 1er au 8 juillet, en partenariat avec le PIJ de Labastide St Pierre et les Francas de Tarn-et-Garonne, une formation BAFA session générale est organisée à Labastide-St-Pierre. Une vingtaine de jeunes issus principalement de notre territoire intercommunal bénéficie de cette formation qui va se poursuivre par un stage pratique de 14 jours en centre de loisirs ou centre de vacances, pour se terminer par une session d'approfondissement. Le Service Enfance Jeunesse de la commune à travers son ALSH enfants et son Accueil Ados accompagnera une dizaine de jeunes dans le cadre de leur stage pratique. L'animateur du PIJ se tient disponible pour vous accompagner dans votre parcours BAFA.

> Permanence du PIJ au collège :

A la rentrée 2018, durant le mois de septembre, l'animateur du Point Information Jeunesse fera des permanences au collège Vercingétorix de Montech une fois par semaine. Il présentera le Point Information Jeunesse aux élèves afin de les éclairer sur leurs droits et les accompagner vers l'accès à l'information qui les concerne (1er job, 1er CV, recherche de stage, loisirs, culture, santé, orientation, etc.)

Soirée «être parents d'ados au quotidien»
Le Point Information Jeunesse s'associe à l'organisation d'une soirée « être parents d'ados au quotidien » en partenariat avec la MSA, la Maison Des Ados '82 et le collège. Cette soirée se déroulera le **16 octobre à 20h30 dans la salle d'exposition de la papeterie**. Elle sera animée par des intervenants de la Maison Des Ados. Ce sera l'occasion pour les parents d'ados de poser leurs questions et d'échanger avec des professionnels et d'autres parents.



L'information via les réseaux sociaux

Depuis juin 2018, l'animateur jeunesse, Emilien Quesnot est promoteur du Net. Il assure sur la toile les mêmes missions que lorsqu'il accueille les jeunes du territoire au PIJ ou à l'Accueil Ados. Son profil Facebook s'adresse aux jeunes comme à leurs parents. Ce dispositif de permanence numérique est porté nationalement par la CAF. Dans le Tarn-et-Garonne il a été initié en janvier 2018 sous forme d'expérimentation auprès de 8 structures porteuses.

Au cœur des échanges, des questions qui concernent le quotidien : un conseil pour la rédaction d'un CV, ou pour l'orientation, une demande sur les jobs d'été, le baby-sitting, les moyens de voyager ou les problématiques liées à la santé, la vie affective ou sexuelle, dont il est parfois plus facile de parler derrière un écran. En fonction des questions, l'animateur répond ou réoriente vers une autre structure ou un autre service mieux à même de répondre aux demandes.

L'animateur jeunesse est présent « dans la rue numérique » les mercredis et samedis de 17h à 19h, soit 4 heures par semaine.



L'accueil Ados de Montech propose des animations en direction des jeunes 11-17 ans. Elles sont axées sur la décou-

verte, l'autonomie des jeunes et la citoyenneté. L'Accueil Ados est ouvert les mercredis et samedis de 14h à 17 h en période scolaire et du lundi au vendredi de 13h30 à 18h pendant les vacances scolaires. Des stages découverte sont mis en place pendant les petites vacances (image, robotique et musique) et des camps sont organisés pendant les vacances de juillet.

Les camps de juillet :

Cet été nous mutualisons nos camps avec le Service Municipal de Jeunes de la commune de Beaumont de Lomagne. Ainsi nous proposons un camp surf à Mimizan, du 7 au 11 juillet et un camp pleine nature moto et quad, du 16 au 20 juillet près de Cahors.

Stage découverte court métrage :

Pendant les vacances d'automne, nous proposons aux jeunes de s'initier à la réalisation d'un court métrage que nous pourrions diffuser lors de la fête du court métrage et au festival « la jeunesse fête son cinéma ». Ce festival est organisé par l'équipe du GEM ado de Montauban et a pour vocation de valoriser les créations audiovisuelles faites par les ados du département.

DES LUTINS DE TOUTES LES COULEURS

En mars, les petits Lutins de la crèche ont fêté Carnaval et comme leurs aînés, ont défilé dans les rues de la commune. Cette année le choix des costumes était libre et ce sont donc des tenues multicolores qui ont brillé sous le soleil radieux qui régnait sur Montech ce jour-là.

L'équipe du personnel de la crèche avait, comme à son habitude, tout mis en œuvre pour le bon déroulement de ce Carnaval. Se sont joints au cortège Monsieur Jacques Moignard, Maire de Montech, Mesdames Marie-Anne Arakelian 1ère Adjointe et Fabienne Bosco Lacoste Conseillère municipale.

Fées, Clowns, Spiderman, Abeilles, Pompiers, Coccinelles... La traversée de la place Jean JAURES et la pause sur l'Esplanade de la Visitation ont permis d'admirer ces costumes aux couleurs magnifiques, au milieu d'une pluie... de confettis et sous les regards ravis des parents,



grands-parents et amis des petits lutins. Sur le chemin du retour, petits et grands se sont rassemblés sous la halle afin de partager un excellent goûter bien mérité offert par la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne.

LE PLAN CANICULE « VEILLE SAISONNIÈRE » EST ACTIVÉ

Chaque année, depuis 2004, le plan départemental de canicule est élaboré pour anticiper l'arrivée d'un tel événement. Il définit les actions à mettre en œuvre pour prévenir et limiter les effets sanitaires et adapter les mesures de prévention et de gestion, en portant une attention particulière aux populations à risque.

Le niveau 1 – « veille saisonnière » (couleur verte sur la carte de vigilance météorologique) activé chaque année du 1er juin au 15 septembre.

Le niveau 2 – « avertissement chaleur » (couleur jaune sur la carte de vigilance météorologique) activé si la situation le justifie, pour permettre la mise en œuvre de mesures graduées et la préparation à une montée en charge des mesures de gestion par les Agences Régionales de Santé (ARS).

Le niveau 3 – « alerte canicule » (couleur orange sur la carte de vigilance météorologique) déclenché par le préfet.

Le niveau 4 – « mobilisation maximale » (couleur rouge sur la carte de vigilance météorologique) déclenché au niveau national par le Premier ministre, sur avis du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de l'Intérieur en cas de canicule intense et étendue sur une large partie du territoire et associé à des phénomènes dépassant le champ sanitaire.

Les services de l'Etat, les collectivités, les associations se mobilisent pour détecter, prévenir et lutter contre les effets indésirables de la chaleur sur la

population.

L'Etat veille, avec les collectivités, à ce que les publics vulnérables et fragiles, personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, soient recensés et pris en charge.

La commune de Montech dispose ainsi d'un registre sur lequel les personnes âgées ou handicapées vivant à domicile peuvent s'inscrire, afin de faciliter l'intervention, le cas échéant, des services compétents.

Grâce à ce document, qui contient les coordonnées de la personne, celles de son entourage à prévenir ou encore celles de son médecin, la mairie pourra contacter ces personnes afin de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien.

En cas de non réponse, l'entourage est alors averti tout comme les éventuels professionnels intervenant au domicile des personnes.

Pour vous inscrire, ou inscrire une personne de votre entourage à qui se dispositif s'adresse, vous pouvez appeler la mairie au 05 63 64 82 44.

Pour toute information complémentaire les sites suivants sont disponibles :
<http://www.sante.gouv.fr/canicule>
http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp



UNE BOUTIQUE DE FRINGUES QUI OUVRE SON COEUR



Après avoir migré il y a quelques semaines depuis la place Arnaud SORBIN, où la boutique du Secours Catholique a passé huit années, vers la rue LAYRAL, juste derrière la mairie, ce lundi 11 juin il y avait plus de soixante-dix personnes pour participer à l'inauguration de ce nouveau local.

Autour de Philippe Juniet, Délégué local du Secours Catholique, on retrouvait Jeanine Palliser co-déléguée, Christophe Debergue Délégué Départemental, Jacques Moignard Maire de Montech, Isabelle Laveron Adjointe et Vice-Présidente du CCAS, ainsi que de nombreux représentants d'autres délégations comme celles de Castelsarrasin, Nègrepélisse, Moissac ou Beaumont de Lomagne.

On pourrait penser qu'une boutique dans une petite rue, ce n'est pas ce qu'il y a de mieux pour la visibilité... « non, ça n'est pas grave, car pour nous ce qui compte le plus, c'est le bouche à oreilles pour se

faire connaître et l'appel par les « fringues » n'est qu'un alibi pour emmener les visiteurs à se confier et parler de leurs problèmes et échanger dans la convivialité » explique Philippe Juniet très attaché à cette démarche.



Comment faire si l'on a des vêtements que l'on ne met plus ? « Très simple, vous venez à la boutique Rue Layral, on prend vos vêtements, ensuite ils sont triés et repassés afin qu'ils soient attrayants pour les visiteurs qui sont intéressés », ajoute le Délégué local. Le Centre Communal d'Action Sociale de Montech se félicite d'avoir autant de bénévoles dynamiques qui s'emploient chaque jour sans compter auprès de la Boutique « Côté Cœur Côté Fringues », tout comme les différents intervenants qui ont pris la parole lors de cette inauguration, qui s'est terminée comme il se doit, par un sympathique verre de l'Amitié.

PORTAGE DES REPAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montech propose le portage des repas à domicile, 7 jours sur 7, au prix de 7€67 livrés, quel que soit le lieu d'habitation.

Des menus à la carte sont élaborés par une diététicienne. Ces menus peuvent respecter les régimes particuliers : pauvres en sel, ou pauvres en sucre.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Centre d'Action Sociale au 05 63 64 82 44.

ASSOCIATIONS



IL EST PARTI EN FUMÉE

Ils étaient encore plusieurs centaines à composer le long cortège du Carnaval de l'Association Autonome des Parents d'Elèves, qui s'est élancé depuis l'ancienne papeterie pour finir sur le parking de la salle Laurier, où devait être exécutée la sentence promise à M Carnaval tout souriant jusque-là.

Une magnifique BAT-MOBILE escortait M Carnaval et, derrière elle, petits et grands, autour des fées, personnages de BD, abeilles, pompiers, pirates, défilaient au son des watts de la sono. Encerclé par la foule sur le parking Laurier, M Carnaval a donc fini brûlé vif, comme l'exige la tradition, et est parti en fumée sous les cris des jeunes carnavaliers.



LE PLEIN D'ENERGIE SUR UNE JOURNÉE

Pour sa 3ème Journée des Arts énergétiques, l'association « L'Harmonie du Souffle » a accueilli salle Laurier, plus de monde encore que les années précédentes, ces disciplines semblant intéresser de plus en plus de personnes à Montech.

Peu après 10h, après la présentation de la journée par Véronique Ducos, c'est Corinne Jolibert Trésorière, qui a déclaré ouverte cette l'édition 2018. Aussitôt, place à l'échauffement, avant que ne débute la démonstration de TAI CHI du bâton long avec Hacène Ait Aider.

S'en sont suivis tout au long de la matinée plusieurs ateliers et de nouvelles démonstrations, par les professeurs et intervenants que sont Catherine Chaubet, Hacène Ait Aider, Véronique Chevallier, Michel Dedieu, Isabelle Decoudun (Conseillère municipale) , Viviane Rabadan et Véronique Ducos.

Après la pause repas, les activités ont repris jusqu'à 17h avec, à certains moments, plus de soixante participants, qui en fin de journée se confiaient ravis des bienfaits de ces disciplines et prêts à revenir en 2019.



ASSOCIATIONS

QUE D'ARTISTES !

Ce Salon pluridisciplinaire, pour ses noces d'étain, a regroupé une pléiade d'artistes proposant des œuvres magnifiques réalisées par ces personnes qui s'adonnent sans compter à leur passion favorite et s'impliquent dans le travail des organisations de l'Association d'Arts Plastiques Garonne et Canal, qui compte à ce jour, près de cent vingt adhérents.

Samedi 28 avril, lors de l'inauguration, et en parcourant les allées du salon, nous avons pu écouter le public qui ne tarissait pas d'éloges envers les exposants. Côté peinture, l'huile, le pastel, l'acrylique semblaient ne plus avoir de secrets pour les artistes de l'AAPGC, tout comme chez les photographes où les couleurs pétillantes nous ont emmenés vers un univers festif et coloré. Parties de terre cuite, bois, grès, fer, verre, les réalisations des sculpteurs trônant dans ce salon n'ont rien à envier aux plus grands.



TRENTENAIRE DU JUMELAGE AVEC DIETWILLER

C'était l'année 87 !

Le premier week-end de mai, une Délégation de Sapeurs-pompiers et d'élus montéchois s'est rendue à Dietwiller dans le Département du Bas-Rhin afin de rendre visite à leurs homologues Alsaciens pour fêter comme il se devait les 30 ans de ce Jumelage.

C'est en 1987 que le chef de corps de la caserne de Dietwiller, Marcel Guth se rend à Montech pour un mariage et c'est là qu'il fait la connaissance du Lieutenant Henri Chambart, Pompier montéchois.

Les deux hommes émettent l'idée d'échanger entre les deux villes et plusieurs rencontres se font au fil des années, jusqu'à ce qu'en cette année 2018, ils en arrivent à cet Anniversaire de 30 ans de jumelage.

A cette occasion, la délégation Alsacienne est venue à Montech en avril puis, c'est une vingtaine de montéchois qui ont fait le voyage en Alsace, ce qui, pour certains, était une première. Tous ont fortement apprécié l'accueil de leurs homologues et la qualité des visites proposées sur place, comme cette visite au Markstein, Musée du Sapeur-Pompier d'Alsace à Vieux-Ferrette, et au carreau Rodolphe, avant de finir par celle d'une cave à Wettolsheim, lieu où les montéchois, fins connaisseurs en produits issus de la vigne, ont rapporté bon nombre de souvenirs.

Messieurs Christian Frantz et Jacques Moignard, respectivement Maire de Dietwiller et de Montech, se sont félicités de ces échanges, tout comme l'ensemble des deux délégations. Tous souhaitent faire perdurer cette amitié qui les a emmenés cette année à fêter leurs noces de Perle.



ASSOCIATIONS



UN SAMEDI «Ô NATUREL»

C'est dans une ambiance conviviale, d'échanges et de partages que s'est déroulée la journée « Montech Ô Naturel », organisée par les colibris de Montech en partenariat avec les Colibris de Montauban, la Commune de Montech et la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne, le samedi 2 juin.

Dans ce cadre magnifique de la papèterie, un vaste programme était proposé aux visiteurs, qui ont pu découvrir des moyens de vivre au naturel en protégeant la nature, à travers des ateliers, des expositions, des conférences...

La première conférence, en fin de matinée, a permis aux visiteurs de découvrir, grâce à Julien Bonnet, chercheur en génétique, comment nous passons de la graine à l'assiette, en l'écoutant parler avec passion des graines, des fleurs, de la germination, des fruits, des graines hybrides et de la création des variétés, des OGM ou encore de la symbiose plante-micro organismes. Pendant ce temps, les enfants, derrière la médiathèque, étaient captivés par un spectacle proposé par les Colibris.

Des stands de plants de légumes Bio, des produits de la ruche avec une ruche vivante, sur l'énergie propre, des jeux pour les enfants, et un stand de la commune ont animé toute cette journée, pour le plus grand plaisir des visiteurs comme des organisateurs.



BIEN JOUÉ !

Le week-end du 2 et 3 juin, la 4^{ème} édition de Ludikon, organisée par les Vagabonds de l'Imaginaire, a accueilli près de 400 visiteurs, venus profiter des nombreuses possibilités de jeu offertes par les bénévoles.

Ce festival a pour caractéristique marquante son côté intergénérationnel : jeunes adultes et vieille garde autour des tables de jeu de rôles, parents et enfants aux jeux de société ou bien sur les espaces de construction au sol et de jeux symboliques, adolescents guidés par les adultes dans l'apprentissage du jeu de cartes à collectionner Magic, praticiens des jeux de figurines aux décors somptueux plongeant les jeunes dans des courses de voitures chaotiques, des duels en plein Far West ou des batailles de tanks de la seconde guerre mondiale... Devenir Cow-Boy, partir dans l'espace, affronter en duel des chevaliers...tout est possible, c'est vous qui faites le jeu le temps d'un week-end! C'est ainsi que des familles se sont retrouvées en orbite dans l'Escape Game spatial grâce aux animateurs qui avaient transformé une simple tente en station orbitale avec effet de lumières, décors saisissants et dispositif de communication à distance. Magnifique prestation des animateurs!

En remerciant tous les participants, particulièrement la Ville de Montech et la boutique Pose Ton Pion, les Vagabonds de l'Imaginaire vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



ASSOCIATIONS

UN COMITE ... FESTIF

Merci à tous les bénévoles du Comité des Fêtes et Animations pour leur implication.

VIBRATIONS AU COEUR DE L'EGLISE

Samedi 14 Avril, le Comité des Fêtes et Animations proposait un concert de musique classique dans l'Eglise Notre Dame de la Visitation. Une belle soirée pour les 170 personnes présentes, parmi lesquelles se trouvaient Mme Arakelian, 1^{ère} adjointe au maire, et Mme Bosco-Lacoste, conseillère municipale.

Au programme, plusieurs morceaux de Mozart, Mendelssohn et Khachaturian ont été interprétés par les artistes que sont messieurs Hugo Schmitt, David Galasso et Julien Gaudinière. Les notes de piano, clarinette et saxophone ont résonné au coeur de l'église, pour le plus grand plaisir des spectateurs.



DES FLEURS, DES PLANS ET DU MONDE !

Un temps mi-figue mi-raisin pour ce 1^{er} mai, mais les gros nuages noirs menaçants n'ont pas fondu sur Montech. C'est donc dans de bonnes conditions qu'a pu se dérouler cette Foire Florales 2018 avec une nouvelle fois, une forte fréquentation tout au long de la journée, plus intense en fin de matinée et milieu d'après-midi.

Fleurs, plantes, arbustes, suspensions florales, plans de tomates, de poivrons... il y avait tout ce dont on peut avoir besoin en cette magnifique saison qu'est le printemps...

En plus de l'espace Florales, diverses activités étaient représentées, avec une large place à la restauration sur le Boulevard du Capitaine Berges.



VERY HAPPY !

Pour leur première soirée en plein air de l'année, le beau temps était présent, et la foule aussi. En première partie la Batucada Samba Ouf, de Montauban, a enthousiasmé le public. Ensuite ce fut le tour d'Un P'tit Brin de Musette avec Jacky à la guitare, à l'accordéon et au chant, et Méliss, la superbe chanteuse à la voix étonnante. L'ambiance était au rendez-vous et les spectateurs n'ont pas hésité à participer et à danser.



FOOTBALL

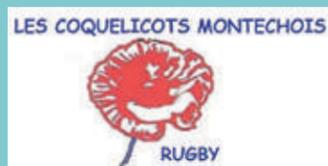
Le foot féminin à l'honneur

Ce jeudi 10 mai, pour la deuxième édition du tournoi féminin organisé par les «Coquelicots» Montéchois Football, les organisateurs ont accueilli 300 jeunes joueuses des catégories U6 à U18. Tout au long de la journée, de très belles rencontres se sont déroulées et les spectateurs ont été nombreux à venir encourager leur équipe favorite. Soraya Belkadi, marraine du tournoi et entraîneur des féminines du Montauban FC qui évolue en D2 du championnat de France, s'est déclarée ravie de cette journée et d'avoir assisté à deux belles finales (U12/U14 et U15/U18) qui se sont terminées aux tirs au but. Jérôme Boscarri, président du district 82 a félicité le président Frédéric Chambon et toute son équipe de bénévoles et d'arbitres du club pour l'excellente organisation de la journée. En fin d'après-midi, les récompenses ont été remises par Jérôme Boscarri, Soraya Belkadi, Xavier Rousseaux, conseiller municipal qui représentait le maire, Jacques Moignard, et trois joueuses du MFC, Alexia, Amandine et Charlotte.



Pour la saison 2018-2019 la présidence du Coquelicots Montéchois Football Club revient à Thierry Ruiz, suite à l'Assemblée Générale du vendredi 22 Juin .

RUGBY



Un nouveau bureau a été voté pour la saison 2018-2019 :

Co-Présidents : Stéphane Pinasseau, Alain Meesseman et Laurent Ginestet

Vice-Présidents : Georges Barrovecchio, Thierry Chamalet, Christophe Hebral, Vincent Petit

Secrétaire : Claudine Descombes

Secrétaire adjointe : Carole Ferrie

Trésorier : Jean-Claude Soriano

Trésorier adjoint : Christian Santinon



Debout de gauche à droite : Mme Martinez (professeur de technologie), M. Sanagustin (principal adjoint), Navarro Célia, Voguet Mélie, Mothes Anaïs, Jorand Enola, Bareyt Aurore, Contacolli Laura, Yordanova Emilyia, Rival Lionel (professeur d'EPS), Ligdamis Romain (Assistant d'éducation).
Assis de gauche à droite : Ameraoui Sokaïna, Hemzacek Eloïse, Devisme Anaëlle, Ibos Angélique, Albecq Marilou, Nobilet Florence, Portal Marie.

TENNIS



Le quatrième open de tennis de Montech a obtenu un grand succès, comme les années précédentes. Près de 300 joueurs se sont succédés sur les cours montéchois et dans les communes voisines qui ont prêté leurs cours aux organisateurs du Tennis-Club montéchois pour effectuer plus de 250 matches. Pour la remise des récompenses, Jacques Moignard, maire de la commune, était accompagné de Michel Weill, conseiller départemental; de Céline Edet, conseillère municipale, et de Serge Fiore, président de la caisse locale du Crédit agricole. Le président Gérald Palacio a remercié tous les participants et les partenaires du club avant de procéder à la remise des coupes.

Les filles du college de Montech vice championnes de France

En demi-finale, face à Talence, prétendante au titre, les filles élèvent leur niveau en montrant une volonté sans faille. La victoire 4 à 2 leur ouvre les portes de la finale face à l'équipe d'Aulnay Sous Bois (93). Cette dernière marche laissera un goût amer tant les filles ont dominé la rencontre : menant 3/0 à la mi-temps puis 4/1 à trois minutes de la fin, une baisse physique collective et un regain d'énergie des adversaires font basculer le match en leur défaveur sur le score de 5/4.

La déception fut énorme mais la quinzaine de parents venue les encourager et l'encadrement du collège ont été une aide précieuse pour savourer cet excellent résultat.

Cette 2ème place formidable est due au mérite de ces jeunes filles qui depuis 4 ans ont su faire preuve de persévérance, de sérieux et d'enthousiasme. Constitué essentiellement de filles non licenciées en club, ce groupe a su construire une vraie identité autour des valeurs collectives véhiculées par le rugby. Félicitations à ces sportives en leur souhaitant le meilleur épanouissement en club ces prochaines années.

BASKETBALL

La pré-nationale au bout du parcours

Quelle saison pour les montéchoises qui au bout de leur parcours s'offrent la récompense suprême, celle d'accéder à la Pré-nationale à l'issue d'une finale d'accession qu'elles ont remportée dimanche 3 juin, face à Cornebarieu sur le score sans appel de 58 à 39 ; des adversaires pourtant redoutables, mais qui n'ont jamais pu dominer ou même faire jeu égal avec les filles du Président Galaup. De bout en bout les montéchoises scorent avec des statistiques impressionnantes pour Marion Charterau et Marina Dal Soglio, auteurs de 17 et 15 pts à leur actif, mais c'est un collectif solide qui aura fait la force de cette équipe cette saison, coachée par Fabien Szopa qui tire sa révérence tout comme le Président Michel Galaup, laissant ainsi l'équipe sur une parfaite dynamique. Félicitations aux filles et leur encadrement qui viennent d'inscrire une belle page dans l'histoire du club.



Changement de présidence pour le MBB, Christelle Lezin succède à Michel Galaup.

TIR A L'ARC

Ils n'ont pas raté la cible

Le club de tir à l'arc de Montech, recevait samedi 26 mai, 41 jeunes archers, toutes catégories confondues, venant de tout le département 82, pour la Rencontre Jeunes Départementale. Sous les yeux admiratifs des parents et amis venus nombreux les soutenir, les jeunes archers ont réalisé de belles prestations tout au long de la compétition. S'en est suivie à 16h30, la remise des flèches en présence d'Isabelle Laveron, adjointe au maire représentant Jacques Moignard, aux côtés de Michel Weill et Dominique Sardeing Rodriguez, conseillers départementaux et Jean-François Bonnet, directeur du Crédit Mutuel de Montech. La journée s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.



HANDBALL

Le Handball Club Montéchois fête ses 10 ans cette année.

Communiqué du club :

« Tu as participé sur une saison ou plus à l'évolution et la vie du club... Tu as joué, entraîné, arbitré...Fais grandir ce club qui aujourd'hui compte plus de 250 licenciés Alors réserve ta soirée du samedi 15 septembre 2018 pour profiter d'une grande fête et revoir tes anciens coéquipiers et surtout bien commencer une nouvelle saison dans la joie et la convivialité. »



BON ANNIVERSAIRE
LE HANDBALL CLUB MONTECHOIS

Pour tous renseignements,
contacter la secrétaire :
christelleastre@free.fr

JUDO

Toujours plus haut !

Des jeunes judokas des catégories Mini-poussins, Poussins, Benjamins et Minimes se sont retrouvés pendant le week-end des 26 et 27 mai, sur les tatamis de la salle Marcel DELBOSC pour en découdre, dans la cadre de la 14^{ème} édition du Tournoi de la ville.

La journée de samedi était destinée à l'Animation éveils, avant de passer le lendemain à la compétition. Beaucoup d'engagement tout au long de ce dimanche, mais avec et surtout, un respect de

l'adversaire qui fait de ce sport une parfaite école de la vie.

Le Président Jérôme Musseaux avait le soutien de Lionel Quillet Président Départemental ainsi que de nombreux bénévoles pour gérer au mieux une telle organisation à laquelle ont participé 230 judokas; Monsieur Jacques Moignard était présent à la Remise des Prix le dimanche, avec à ses côtés Jean François Fernandez Maire de Finhan, tous deux se félicitant des excellents résultats de Montech Arts Martiaux.

Classement par club :

1^{er} MONTECH / 2^{ème} AM Montauban / 3^{ème} Terrasses Rives du Tarn / 4^{ème} Labastide



REPAS DES AINES

REPAS DES AINES



Près de quatre cent montéchoises et montéchois dans la salle Marcel DELBOSC



Georges Courteline : « au-dessus de soixante ans on a tous le même âge » disait le romancier et dramaturge Français



À l'honneur cette année, Madame Ginette Dauch et Monsieur Michel De Lafon Boutary (97 ans tous les deux), ont reçu un cadeau chacun des mains de Monsieur le Maire.



Un agréable moment de convivialité et d'échanges



La partie musicale avec « Instant Cabaret » avec Manon et sa superbe voix, accompagnée d'un chanteur et de deux danseuses, pour distraire les convives.



Le succulent menu concocté par le traiteur Chabalier de Montlières

Habitants de Montech et résident à l'EHPAD (Maison de retraite), réunis pour l'occasion



Monsieur Marcadal Henri (105 ans) et Madame Monferrer Maria Del Pilar dite YAYA (96 ans) étaient de la fête

MANIFESTATIONS

JUILLET

Mardi 3

Ciné Toile

21h - Parc du Bonheur Vert - Projection de « Alice aux pays des Merveilles » de Tim Burton
Conseil Municipal des Jeunes 05 63 64 82 44

Mercredi 4

Concours de pétanque

Concours des Vétérans - Maison des associations
Pétanque montéchoise - Pascal GAÏARDO 05 63 64 84 45

Ciné Toile

21h - Parc du Bonheur Vert - Projection de « Retour chez ma mère »
Conseil Municipal des Jeunes 05 63 64 82 44

Vendredi 6

Happy Kiosk

à partir de 19h à l'Esplanade de la Visitation
Comité des Fêtes et Animations - Thierry BOSCO 06 73 38 46 36

Dimanche 8

Vide Grenier

Vide Grenier - place Jean Jaurès
Tarot Club - Jean-Rémy LAROQUE 06 03 48 22 66

Mardi 10

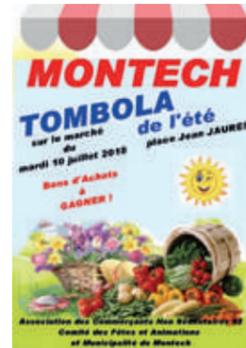
Tombola du marché

Bons d'achats à gagner - tirage au sort à 12h
Mairie 05 63 64 82 44

13, 14, 15 et 16

Fête locale

Place Jean Jaurès



FÊTE FORAINE

Vendredi 13 SOIREE DANSANTE à partir de 21h30
Avec DJ ZIK MOBILE

Samedi 14 SOIREE DANSANTE à partir de 21h30
Avec l'ORCHESTRE POP

Dimanche 15 Dépôt de Gerbe à 12h
Apéritif à 12h15- parc du Bonheur Vert
Offert par le Comité des Fêtes et Animations
Animé par BERNARD BECKER

Concours de pétanque à partir de 13h30
Réservé aux montéchois

Lundi 16 Feu d'Artifice à 22h - Lac de la Mouscane
SOIREE MUSETTE
Avec NATHALIE LEGAY

Samedi 28

Fête du Quartier des 3C

A l'aire de pique-nique du canal
Comité d'Animations de 3C 05 63 27 57 48

Dimanche 29

Vide grenier

Vide Grenier - Lac de la Mouscane
AAPMA Thierry BALARA 06 80 21 67 67



MANIFESTATIONS

AOÛT

Vendredi 3

Tournée de l'été

SOIREE DANSANTE 21h place Jean Jaurès
Comité des Fêtes et Animations - Thierry BOSCO 06 73 38 46 36

Vendredi 10

Don du sang

salle Laurier de 14h à 19h

du 11 au 15

27ème Grand Prix de la Ville

Concours officiel de pétanque - Boulodrome Pistone
Pétanque montéchoise - Pascal GAÏARDO 05 63 64 84 45

Dimanche 19

Vide Ateliers

au centre ville ou dans la salle Marcel Delbosc si pluie
Association AAPGC 07 68 96 18 48

Vendredi 24

Corrida pédestre

départ à la Halle, place Jean Jaurès
Courir à Montech 06 52 87 41 43

Marché nocturne

place Jean Jaurès

Comité des Fêtes et Animations - Thierry BOSCO 06 73 38 46 36



SEPTEMBRE

Samedi 1 et Dimanche 2

Concours canin

Impasse Saragnac
Cercle Canin Montéchois 06 10 31 33 22

Samedi 8

Forum des associations

10h 17h salle Marcel Delbosc
Mairie 05 63 54 42 84

Dimanche 9

Vide grenier

Place Jean Jaurès
AAPE 06 87 25 23 26

Samedi 15

Fête de Terroir

Camping
Y ARRIVAREM 06 85 10 55 85

Festival Gueules de Bar

à la papèterie

Association Gueules de Bar 06 31 46 96 92

Mardi 25

Tombola du marché

Bons d'achats à gagner - tirage au sort à 12h
Mairie 05 63 64 82 44



Depuis plusieurs années, afin de dynamiser le marché du mardi matin, la Municipalité en collaboration avec le Comité des Fêtes et Animations et l'Association des Commerçants Non Sédentaires de Tarn et Garonne, proposent une Tombola sur ce rendez-vous hebdomadaire montéchois. Six fois dans l'année sont organisées ces Journées Tombola qui récompensent les clients habitués ou qui viennent découvrir ce marché. Pour quatre journées ce sont des bons d'Achats qui sont à gagner, et pour celle de Mai, une Spéciale « Fête des Mères » dix bouquets sont en jeu, tandis qu'en décembre c'est une Spéciale « Fêtes de Fin d'Année » avec des valisettes gourmandes à remporter. Ce marché qui existe depuis des décennies est une attractivité pour la ville et sert aussi de point d'échanges entre montéchois et amis des localités voisines, auxquels viennent également se joindre de nombreux touristes.



En cours d'aménagement

La création d'un parking boulevard Pasteur est le plus gros chantier d'aménagement de l'année, qui a débuté il y a quelques temps. Les conditions climatiques, pas toujours favorables ces dernières semaines, ont fait prendre un peu de retard à ce chantier. Mais très prochainement, ce futur aménagement accueillera des places de stationnement, qui permettront de désengorger le boulevard Lagal et la Place de la Mairie.



Le long du boulevard Pasteur, est prévu un espace vert aménagé avec cheminement doux qui fera la liaison entre le bas de la ville et le centre de Montech, ainsi que la médiathèque. Le budget de ce chantier s'élève à 80 000 euros.



Nouvelle salle des Mariages

L'ensemble des bâtiments qui abrite la Mairie ne date pas d'hier et la salle des mariages semblait d'une autre époque ; le choix de ce relooking a été confié à Mesdames les Adjointes, qui sont parties sur des couleurs et des tons plus lumineux et des meubles bien plus design, pour cette pièce dans laquelle sont célébrées une vingtaine d'unions et qui accueille de nombreuses réceptions tout au long de l'année.



Le Parc du Bonheur Vert

Dans les travaux prévus par la Commission d' Aménagement, s'inscrit depuis deux ans les modifications du parc, avec la création ou la modification de différents «petits espaces» en son sein. Repos, jeux, détente, exposition, ballades... Commencé au début 2017, il devrait s'achever l'an prochain.

Les services municipaux ont travaillé d'ailleurs sur la réalisation d'une entrée aux normes handicapés avec plan incliné, utile aussi aux poussettes des mamans et des papas, ainsi qu'aux vélos des juniors.

Les chemins en castine permettent également une meilleure circulation et des plantations d'arbustes ont été réalisées.

Enfin on découvre au milieu d'un espace discret une invitation à la détente : table en bois, banc «taillés dans la masse», réalisés par les Services Municipaux.



Travaux prévus en assainissement cet été

En centre ville

Après un premier essai très satisfaisant route d'Auch en 2016, la commune va faire réaliser le chemisage de 5,5 km de canalisation d'eaux usées en centre ville. L'avantage de ce procédé est la remise en état du réseau sans tranchée, le but recherché étant d'augmenter la durée de vie des canalisations, supprimer l'entrée d'eau claire, réduire la pollution du sol, améliorer l'écoulement et enfin augmenter la performance épuratoire de la station. Deux entreprises se partagent le chantier, mandataire AREHA, cotraitant EUREA pour un montant de 639 981 €.

Eaux usées et pluviales

Gestion patrimoniale du système d'assainissement des eaux usées et pluviales :

Suite à des travaux réalisés par les précédentes municipalités dans les années 2000, une pollution a été relevée par les services de l'Etat, route de petit, engendrée par des débordements du poste de relevage du Gaillou, sujet largement évoqué dans les magazines précédents. Depuis, la commune a dû procéder à de très importants travaux, néanmoins elle a été très sévèrement pénalisée sur sa redevance épuratoire (- 30 000€/an pendant 3 ans). Depuis, la commune fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de ces mêmes services de l'Etat. Nous avons donc été invité à engager une étude sur la gestion patrimoniale du système d'assainissement des eaux usées et pluviales. Cette étude sera réalisée sur environ deux ans.

Objectifs : Compléter la connaissance du patrimoine. Inventorier et quantifier les sources de pollution. Comprendre l'origine des dysfonctionnements. Evaluer l'impact. Maitriser leurs origines. Prise en compte des besoins. Définir un programme d'actions. Le bureau d'étude CIMEE s'est vu confier la maitrise d'œuvre, les titulaires du marché sont l'entreprise ETEN, mandataire et AQUALIS, cotraitant., pour un montant d'environ 130 000 €, partagé entre les communes de Montech, Finhan et Montbartier. Financement des travaux ; subventions déduites, le reste à la charge de la commune sera prélevé sur le budget annexe de l'assainissement provisionné pour la réalisation de ces travaux.

Eau potable

Afin de sécuriser l'approvisionnement des Montechois en eau potable, il a été fait le choix de faire réaliser une citerne de stockage d'une capacité soit de 2 X 750 m³, soit de 1 X 1 000 m³, ce qui double le volume de la réserve actuelle contenue dans le château d'eau. Cette citerne sera construite dans l'enceinte de l'usine de traitement. Le bureau d'étude DEJENTE est chargé de réaliser le cahier des charges.

Estimation des travaux 500 000 €.

Rue des écoles

Dans le cadre de notre partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energie, des travaux de dissimulation des réseaux aériens vont être réalisés dans le courant de l'été, la canalisation d'eau potable sera remplacée, ces travaux terminés la réfection de la voirie sera mise à l'étude pour l'année prochaine.

Le budget des travaux est estimé à 150 000€.

Toutes nos excuses aux usagés et riverains pour les gênes occasionnées par ces travaux indispensables à une bonne qualité de vie dans notre cité.

Faubourg St Blaise

Dernière tranche de travaux du remplacement de la canalisation d'assainissement, son état ne permettant pas sa restauration par chemisage. L'entreprise LACLAU a remporté le marché qui s'élève à 130 990 € pour une longueur de 435 m.



Reçus au brevet

Vendredi 25 mai, dans la salle des mariages de la mairie, s'est déroulée la remise des brevets de secourisme pour les 15 stagiaires ayant suivi une des journées de formation organisées en mars dernier.

Entouré de plusieurs élus, Jacques Moignard, Maire de Montech a remis aux 5 bénévoles d'associations montechoises et 10 volontaires de la Réserve Communale de Sécurité Civile, leur diplôme attestant de leur capacité à prodiguer les premiers secours.

Monsieur Jean-Marc Vernhes, caporal chef du centre de secours, a souligné l'importance de cette formation dont l'objectif est de préparer les citoyens à pouvoir réagir dans des situations d'accident de la route, de personne qui s'étouffe, trébuche dans la rue... Cette formation, accessible à tous, vous permet de connaître les gestes qui peuvent sauver une vie.

M Vernhes a également remercié la Mairie pour la mise à disposition des locaux.



RAPPEL



Un guide des conduites à tenir a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres en juin 2017. Ce fascicule est à garder à portée de mains, il vous informe des bons gestes à adopter face aux risques de toute nature auxquels nous pouvons être confrontés.

Si vous ne l'avez pas, vous pouvez venir le retirer en mairie.

URBANISME - VOIRIE

Centre instructeur

Le centre instructeur de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne (CCGSTG), chargé d'instruire les demandes d'autorisation d'occupation du sol (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, ...) a déménagé et ses locaux sont désormais situés à Verdun-sur-Garonne.

Nouvelle adresse postale :

Communauté de Communes
Grand Sud Tarn et Garonne
Pôle Verdun-sur-Garonne – CI SUD
302, route d'Auch – BP 7
82600 VERDUN-SUR-GARONNE
Nouveau numéro de téléphone :
05-63-02-71-59
Nouvel adresse e-mail :
cisud@grandsud82.fr
Horaires d'ouvertures au public :
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00

Le service urbanisme et la Mairie de Montech demeure votre guichet privilégié pour vous aider dans vos démarches et enregistrer le dépôt de vos demandes.

Obligation de déclaration de travaux

Les congés d'été sont parfois l'occasion de mener à bien ses projets de construction ou de rénovation.

Or, parmi ces projets, certains sont peut-être soumis à permis de construire ou déclaration préalable, et donc à autorisation avant de réaliser les travaux.

La déclaration préalable concerne les travaux de moindre importance (liste non exhaustive) :

- Les clôtures (grillage ou murs)
 - Les vérandas (jusqu'à 20 m²)
 - Les abris de jardin (plus de 5m²)
 - Extensions (jusqu'à 20 m²)
 - Piscines
 - Pool house
 - Garage (jusqu'à 20 m²)
 - Autres annexes ne dépassant pas 20 m²
 - Rénovations de façade et de toiture
 - Création d'ouvertures
 - Auvents et autres travaux qui modifient l'aspect extérieur des constructions existantes (comme la couverture d'une terrasse).
- Certains aménagements intérieurs créateurs de surface (ajout d'une mezzanine par exemple) ou qui changent la destination (transformation d'un garage en surface habitable) doivent également faire l'objet d'une autorisation préalable.

Centre-Ville

Zone de rencontre

En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons, les cyclistes et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale.

- les piétons peuvent circuler sur la chaussée, sans y stationner et ont la priorité sur les véhicules
- tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20km/h
- toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes
- le stationnement peut être laissé libre sans toutefois entraver la circulation

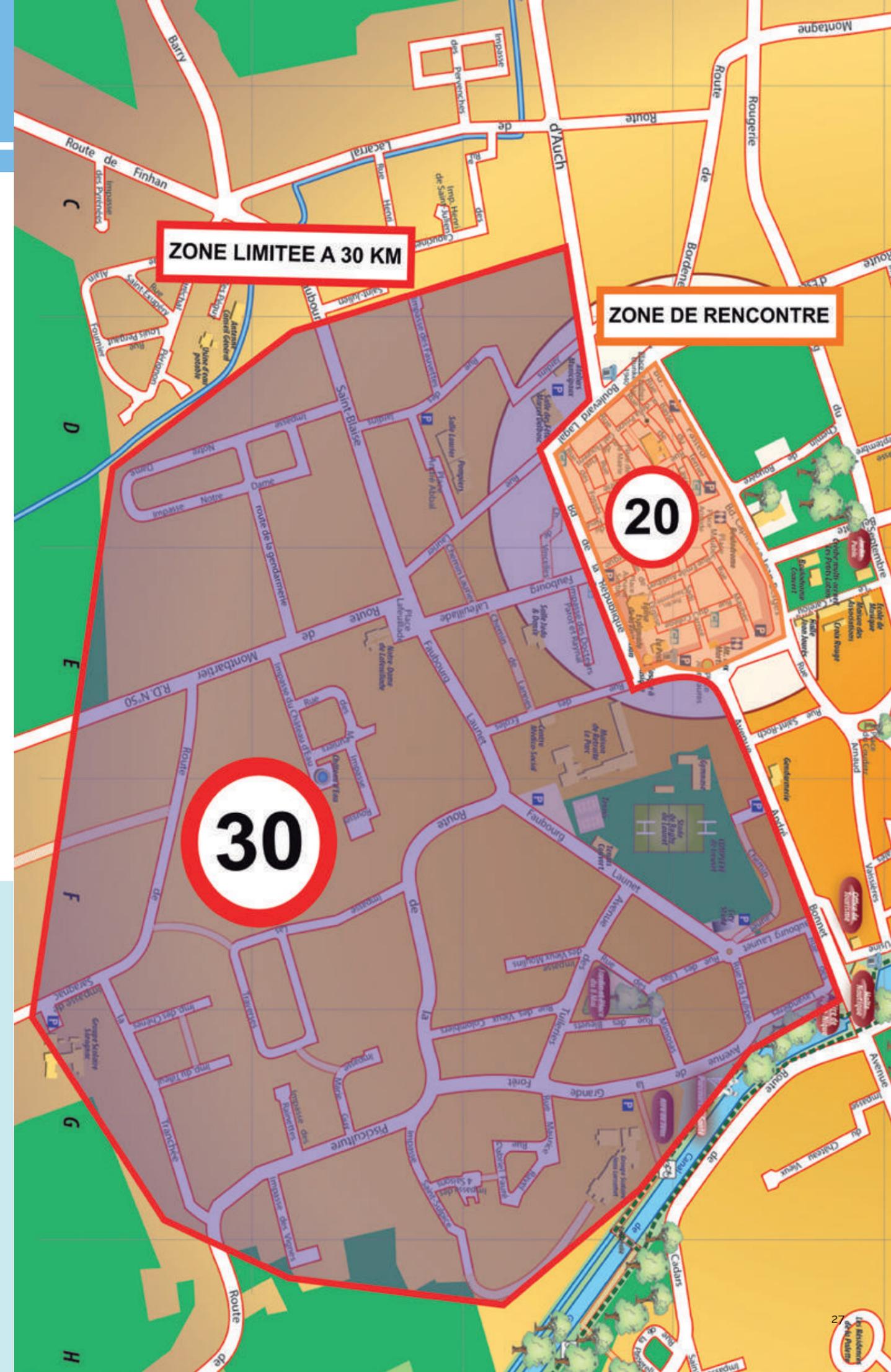
A partir de cet été, une zone de rencontre sera instaurée au centre ville de Montech, pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie, et ce pendant une période d'expérimentation de 6 mois.

Les entrées et les sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagée de façon cohérente avec la limitation de la vitesse applicable.

Zone 30 km

L'apaisement de la circulation améliore la qualité de l'environnement urbain et sécurise la circulation des cyclistes. De ce fait, dans l'avenir, une zone 30 plus étendue sera appliquée à l'agglomération de Montech.

Voir plan page de droite



Montech, au sein de l'intercommunalité Grand Sud, agit pour le climat.

Si cet article commence par le sigle de ce grand projet PCAET, il n'est pas sûr que chacune et chacun en connaisse bien son contenu, même si des précédents articles du Bulletin Municipal ou des journaux en faisaient déjà état.

Description :

Ce projet s'inscrit dans le long terme et se définit comme « la pierre angulaire » de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et pour la qualité de l'air dans les territoires. C'est la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 qui définit ce principe : « La transition énergétique dans les territoires » qui en donne le lieu d'application.

Le lieu c'est le territoire, là où sont réunis tous les acteurs : élus, citoyens, entreprises, associations..., autant de forces vives qui ont entre leurs mains les cartes pour limiter à moins de 2°C, le niveau de réchauffement maximal de notre planète, fixé lors de la COP21. En confiant l'élaboration et la mise en œuvre des Plans climat aux seuls Etablissements publics de coopération intercommunales (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants, l'article 188 de la loi de transition énergétique fait « d'une pierre 3 coups » :

- 1) elle met fin à la superposition des Plans climat sur un même territoire ;
- 2) elle généralise de manière coordonnée les politiques de lutte contre le changement climatique et de lutte contre la pollution de l'air sur une large partie du territoire national ;
- 3) elle inscrit la planification territoriale climat-air-énergie à un échelon représentatif des enjeux de la mobilité (bassin de vie) et d'activités (bassin d'emploi). Ce point affirme la dimension économique illustrée par le terme « croissance verte », que peut, et doit, jouer la transition énergétique dans les territoires. Ceci, avec une approche clairement étendue au territoire et avec l'idée sous-tendue de l'exemplarité de la collectivité.

Pour Grand Sud Tarn & Garonne

Parce que le climat est l'affaire de tous, la Communauté de Communes Grand Sud Tarn & Garonne

s'est engagée dans un Plan Climat Énergie Territorial (PCAET) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

A partir du diagnostic des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) récemment établi, la Communauté de communes doit maintenant déterminer des objectifs stratégiques.

Le PCAET est un projet territorial qui valorise les engagements de chacun sur les enjeux «Énergie/Climat». Des actions devront être portées par les collectivités, par des partenaires du territoire sur la base de la stratégie identifiée par les élus.

Dans un souci d'adhésion et d'échanges constructifs, la Communauté associe les élus communautaires et municipaux à la définition de cette stratégie. C'est pourquoi un premier séminaire d'élus a été organisé mardi 6 mars à 19h00 à Finhan.

Par ailleurs, la Communauté n'oublie pas les autres acteurs de ce PCAET : habitants, artisans, commerçants, agriculteurs, PME, grandes entreprises. En effet, des ateliers ouverts ont été organisés afin de co-construire le programme d'actions de ce plan climat.

Bilan :

Les premiers bilans nous indiquent que notre territoire a consommé, en 2015, 830 000MWh dont 54% pour les transports (3/4 pour les autos, le reste pour les poids lourds), 29% pour le résidentiel et 11% au secteur tertiaire. Cette consommation coûte au territoire 90 millions d'€ par an.

En 2030 cette consommation représentera pour notre territoire une facture encore plus conséquente de l'ordre de 50% et en 2050 une hausse de 160% est envisagée.

En conséquence le surcoût, en 2030, pour un habitant serait de 37% pour le logement, de 64% pour le transport !

Notre territoire émet 450000 tonnes de CO₂. En conséquence, il apparaît normal et naturel de lancer et de soutenir un plan climat ambitieux

Projet :

Rien ne se fera sans les habitants, les entreprises, les collectivités, les associations... bref TOUT LE MONDE. La quinzaine des possibles qui s'est déroulée fin mai et début juin a montré un programme s'intéressant à tous les acteurs : le tri des déchets, le compostage dans son jardin, la construction d'un

bâtiment public à énergie positive, la production d'électricité par panneaux photovoltaïque, les actions sur le foncier agricole...

C'est aussi pour soutenir ces actions que la Commune avait encouragé la journée de sensibilisation « Montech Ô Naturel » du 2 juin. C'est aussi dans ce cadre qu'elle a aidé à des actions comme « les nuits de la thermographie » et « Famille à Énergie Positive ». Ce PCAET se veut et se doit d'être une co-construction avec tous, c'est pour cela que les réunions, les actions, les appels à projets, les sollicitations à chacune et chacun s'accroissent.

Un petit peu... mais déjà beaucoup.

Clap de fin pour les « Familles à Énergie positive »

Ce mercredi 6 juin se réunissaient à Fabas – sous l'égide de la communauté de communes Grand Sud Tarn & Garonne – les familles qui s'étaient engagées dans ce défi depuis le début de l'automne, pour le bilan de leurs actions, une collation et une fête.

Afin de mettre en pratique, ou d'inciter à de nouvelles pratiques, des modes de fonctionnement familiaux moins énergivores et plus responsables, les habitants de notre Grand Sud avaient été invités à participer à ce jeu-concours-informatif.

28 familles ont participé à ce défi et se sont retrouvées à 6 reprises pour comparer les résultats, participer à

des jeux sous forme questions/réponses, recevoir de l'information du CAUE et échanger, le tout dans une ambiance très conviviale.

Chaque famille devait relever régulièrement les compteurs électriques, gaz, eau et évaluer sa consommation de bois éventuelle. L'intérêt était de voir en quoi la modification des pratiques pouvait influencer leurs consommations...et leur budget. Gestes aussi simples que de baisser un peu le chauffage ou de le programmer plus judicieusement, diminuer le temps de douche, mettre des économiseurs sur les robinets, éteindre les veilles électriques, changer les ampoules électriques à filaments pour des LED...

Le résultat est édifiant ! Les 28 familles, avec 3 personnes en moyenne dans chaque foyer, cela touche donc 85 personnes, ont économisé 55300 Kwh en un an, soit plus de 20% d'économie, soit 12,5 tonnes de Co₂. C'est un petit peu pour la planète, mais c'est beaucoup aussi...Imaginons à l'échelle de notre intercommunalité (42 000 habitants) ce que cela donnerait en tonnes de CO₂ !!!

Mme M.C. Nègre, notre présidente, a eu le plaisir de remettre aux participants un petit diplôme symbolique, avant une collation partagée et un spectacle informatif, incitatif et drôle, une conférence gesticulée « Ali baba et les 40 pollueurs » par lesfrereslepropre. Dont le titre de la prestation est à lui-même un programme : Comment s'engager sur le chemin de la sobriété énergétique. Ça commence, ça avance... et on continue !



Une fusion qui entraine une révision de la fiscalité

La construction de Grand Sud Tarn et Garonne nécessite une forte implication de tous les élus intercommunaux. Nombreux sont les sujets à traiter avec des problématiques que nous ne connaissons pas avant dans l'ancienne Garonne et Canal.

Si 2017 était une année transitoire avec le maintien des actions ou projets menés par chaque intercommunalité, 2018 s'est ouverte avec les prises de nouvelles compétences et le début de l'harmonisation des services proposés aux habitants. Les choses évoluent donc pour que la population sur l'ensemble des 26 communes bénéficie à terme des mêmes prestations.

La fusion des trois anciennes communautés de communes entraine également une révision de la fiscalité. Aussi, les taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti passeront respectivement de 2,98 à 3,51% et de 3,18 à 3,80%, cela englobant le lissage des taux et le financement des actions nouvelles (à titre de comparaison, les taux du Grand Montauban en 2018 pour la taxe d'habitation et la taxe de foncier bâti sont de 11,32% et de 3,47%).

Notons également que la commune de Montech récupère une partie importante du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), somme qui avant alimentait Garonne et Canal. La récupération d'une partie de ce fonds pour le budget communal a permis depuis deux ans de ne pas augmenter la fiscalité communale

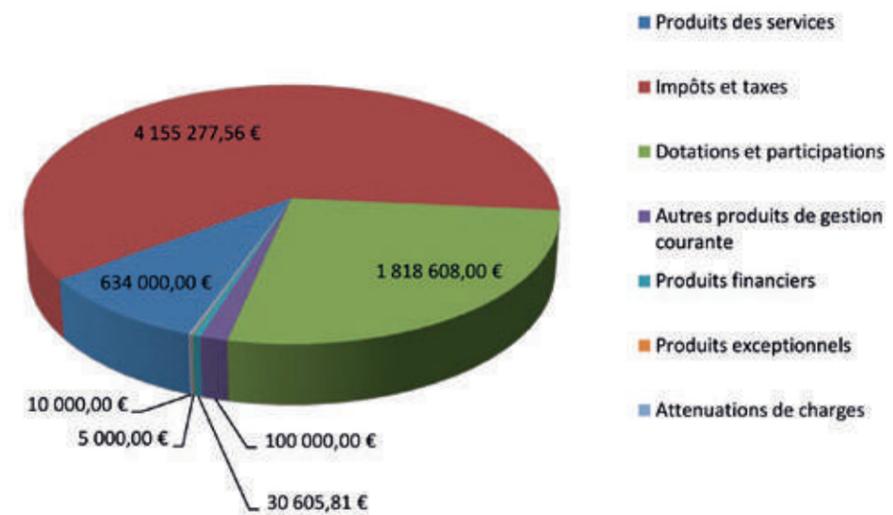
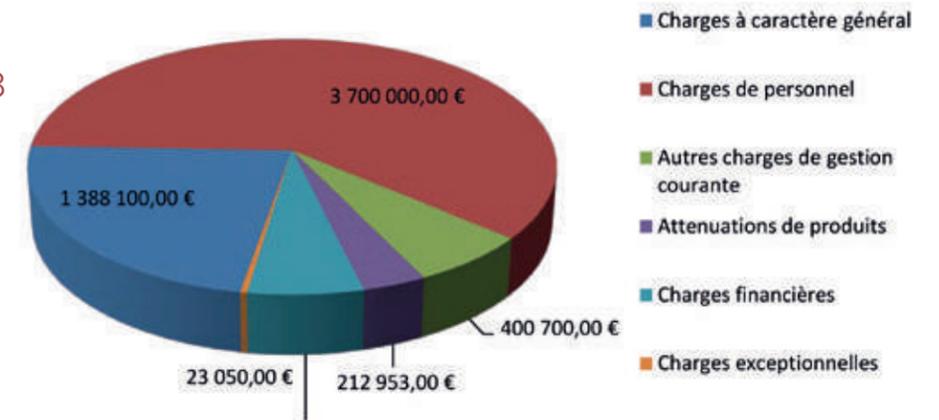
Conforter l'accès à la gare de Montbartier

Garonne et Canal avait initié le projet de réaménagement de la gare de Montbartier, Grand Sud Tarn et Garonne a pris la suite et aujourd'hui vous pourrez constater que les travaux sont quasiment terminés. L'environnement de la gare a pris un nouveau visage, le stationnement y est facilité et optimisé.

Notre communauté compte désormais trois gares Dieupentale, Grisolles et Montbartier ; équipements indispensables pour une population qui travaille en partie sur les agglomérations montalbanaise et toulousaine.



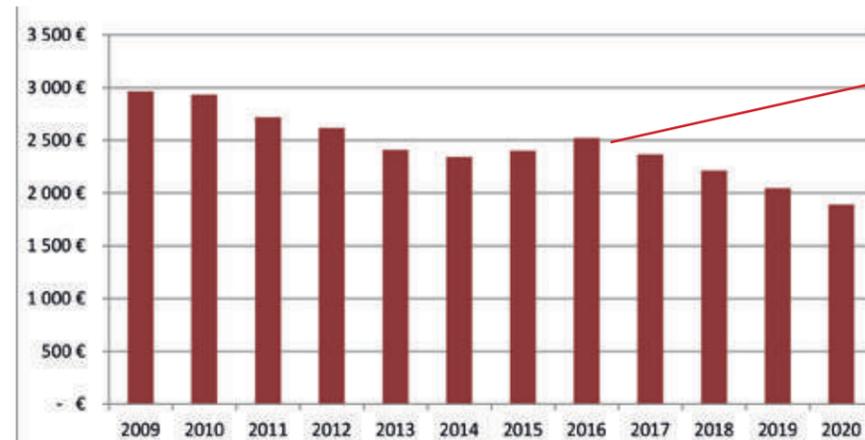
Dépenses réelles de fonctionnement 2018 (budget principal) : 6 106 831,79 €



Recettes réelles de fonctionnement 2018 (budget principal) : 6 753 491,37 €

Evolution de la dette par habitant tous budgets

(capital restant dû au 31/12/n)



Réalisation d'un emprunt de 1,6 million d'euros pour acheter le terrain pour l'implantation du lycée

Ils s'en souviennent...

Dimanche 18 mars, à Montech était célébrée la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ; cette guerre qui a laissé tant de blessures pour beaucoup de familles qui furent déchirées et endeuillées par la violence des combats, jusqu'au cessez-le-feu du 19 mars 1962, issu des accords d'Evian.

Après la messe en l'Eglise de Lafeuillade, il était 12h00 devant le Monument aux morts lorsque débutait la Cérémonie en présence de mesdames et messieurs les élus de la municipalité de Montech, Mme Françoise Pizzini, maire de Lacourt St Pierre, M. François Fernandez, maire de Finhan, et Mme Dominique Sardeing-Rodriguez, conseillère départementale, les autorités civiles et militaires, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, et l'Harmonie de Montech pour la partie musicale.

La FNACA de Montech autour de son Président M. Jean Jacques reste très attachée à ce devoir du Souvenir de cette Guerre aux 30000 morts et tant de victimes civiles.

Se sont succédé les différents discours, allocutions et dépôts de gerbes, minute de silence ainsi qu'une



citation des quatre enfants morts pour la France en Algérie, qu'étaient Jean Gargaros, Roger Rodolphe, Francis Penchenat et Pierre Visa.

La lecture du Message de Mme Geneviève Darrieussecq a été faite par M. Didier Dal Soglio, celle du Manifeste du 19 mars par M. Jean Jacques et l'allocution pour la commune de Montech par Mme Marie-Anne Arakelian 1ère Adjointe, qui a excusé M. Jacques Moignard Maire de Montech « absent, une fois n'est pas coutume à cette cérémonie ».

Après les remerciements aux porte-drapeaux, le cortège s'est rendu sous le boulodrome couvert pour partager le vin d'honneur offert par la Municipalité.

Une émotion intergénérationnelle



Nombreux sont ceux qui ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité, le mardi 8 mai, à 9h30, pour assister à la Commémoration du 08 mai 1945, date de la reddition de l'Armée Allemande face aux alliés lors de la Seconde Guerre mondiale. Autour de Madame Marie Anne Arakelian 1ère Adjointe (Monsieur le Maire étant en Alsace dans le cadre du jumelage des Centres de Secours de Dietwiller et Montech), plusieurs élus étaient présents, ainsi que les différentes autorités civiles et militaires. On soulignera la présence de Madame Dominique Sardeing-Rodriguez Conseillère Départementale et de plusieurs Maires de localités voisines. Le Conseil Municipal des Jeunes était bien représenté et on notera la bonne participation (pour un jour férié et une heure matinale) des scolaires des Ecoles de Larramet et Saragnac, du corps enseignant et de Lydie Maton, intervenante en musique, à la baguette, pour les chants interprétés par les enfants.

Aux côtés des porte-drapeaux, l'Avenir de Montech jouait toutes les musiques qui accompagnaient cette Cérémonie du souvenir. Les allocutions des différents intervenants furent très applaudies par l'assistance.

La présence de la jeunesse est la preuve que le souvenir de mémoire peut perdurer avec la volonté de chacun à Montech, et grâce à l'implication des écoles. Ainsi, plusieurs générations étaient rassemblées ce mardi, pour se souvenir.

Monument aux Morts



Depuis quelques mois l'idée de tourner le Monument aux morts était d'actualité, dans un souci de sécurité avant tout ; en effet lors des Cérémonies, les autorités civiles et militaires se trouvaient au centre de la chaussée, tout comme les porte-drapeaux. Une rue devait être barrée, mobilisant des agents techniques, ainsi qu'un des accès à la place Jean Jaurès et plusieurs places de stationnement. Au mois de mai dernier la décision définitive fût prise et la minutieuse manipulation du monument a pu se faire, sous les yeux de Monsieur le Maire qui tenait à assister, ce jeudi 24 mai, à cette manœuvre qui est peu commune. Pour le 11 novembre 2018, comme pour toutes les suivantes, les Cérémonies pourront se tenir plus sereinement et dans une meilleure sécurité.

Un mémorable appel

Ce lundi 18 juin 2018 à 18H00, ils étaient nombreux à s'être réunis place du Carreyrou, autour de Monsieur Jacques Moignard Maire de Montech, Adjointes et Conseillers Municipaux, ainsi que Mme Françoise Pizzini et François Fernandez Maires des Communes de Lacourt Saint Pierre et Finhan avec la présence des autorités civiles et militaires et des Porte-drapeaux, ainsi que de Jason du CMJ. Lors de sa prise de parole Monsieur le Maire est revenu sur une page d'histoire de notre pays en lisant notamment une lettre de Charles De Gaulle, avant de remettre une Médaille à Henri Verdier en reconnaissance de 20 ans de fidélité comme Porte- Drapeau et ce dernier a reçu aussi un Diplôme de mains de Monsieur Jean Jacques Président de la FNACA Montech. S'en sont suivis les différents dépôts de gerbes avec que l'assistance ne reprenne en cœur La Marseillaise ;ensuite de l'Hymne de la 2ème DB allait résonner pendant les remerciements des autorités aux porte-drapeau. Didier Dal Soglio Conseiller Municipal et Maître de Cérémonie s'est dit « satisfait de cette Cérémonie et souhaite faire perdurer ces commémorations à Montech ». La journée s'est terminée par le vin d'honneur offert par la Municipalité sur cet agréable espace du Carreyrou.



La commune de Montech candidate à deux appels à projets régionaux

« Bourgs Centres d'Occitanie – Pyrénées Méditerranée »

La Région Occitanie a proposé la mise en place d'un appel à projet visant à conforter les Bourgs Centres de son territoire. Cette politique régionale vise à maintenir des Bourgs Centres dynamiques et attractifs dans les zones rurales ou péri-urbaines.

Gages de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique, les bourgs centres constituent de ce fait des pôles essentiels à l'attractivité de leur territoire et, plus globalement, à l'équilibre de la région. Ces communes doivent répondre aux attentes des populations dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, de loisirs, sportifs...

La commune de Montech a donc candidaté à cet appel à projet début mai 2018 en mettant en avant trois axes stratégiques :

- Favoriser et faciliter la mobilité et les déplacements sur son territoire (entre les pôles culturels, sportifs et de services), en lien avec l'aménagement urbain
- Développer une offre de logements et de services adaptée à l'évolution démographique
- Favoriser l'émergence de projets économiques et touristiques

Le contrat avec la Région sera établi au cours du premier trimestre 2019.



Reconquête des friches en Occitanie

La Région Occitanie souhaite soutenir les projets sur les friches urbaines et/ou industrielles. Celles-ci constituent une réelle opportunité foncière de développement de nouvelles fonctions pour les collectivités. Leur requalification permet une économie de foncier et répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique, en limitant l'étalement urbain et ses conséquences en matière de déplacement. Il s'agit de faciliter la réutilisation du foncier, et notamment le foncier potentiellement pollué, pour en donner un nouvel usage.

Compte tenu des projets engagés depuis plus de 15 ans sur le site de l'ancienne papeterie et celui de la cellulose de Montech, la commune a souhaité candidaté à cet appel à projet. Ceci permettrait d'obtenir un soutien technique et éventuellement financier aux projets communaux et intercommunaux envisagés sur ces deux anciens sites industriels situés au cœur de Montech.

RAPPEL

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

Jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h

Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

La parole aux élus de la majorité

Un des éléments déterminant du cycle de la vie d'une collectivité est le vote du budget. Issu des débats des orientations budgétaires cet exercice conditionne les prétentions communales. A l'heure où les dotations de l'Etat continuent d'accuser des baisses notoires, au moment où il est question de supprimer la taxe d'habitation, dans une période où les exigences des administrés se font plus pressantes, le conseil municipal se livre au délicat équilibre de faire le plus possible avec des moyens qui, eux, se rétrécissent. Afin de ne pas accentuer la pression fiscale des montéchoises et des montéchois les élus ont adopté en ce mois d'avril la non augmentation des impôts, seules deux voix se sont prononcées contre ce budget.

Comme le formule monsieur le Maire dans son éditorial il est plus que jamais nécessaire de se projeter vers des dispositions qui permettent à notre ville de faire face aux défis de ce demain si proche. Pour cela la cohésion des propos de l'ensemble des élus est primordiale car il va falloir, plus que jamais, mettre les moyens face aux aspirations nécessaires. Qu'il s'agisse de déplacements, de structurations urbaines, de politiques associatives, d'aménagements de toutes natures... En somme, d'accueil pour une vie agréable, les incantations et les « ya qu'a, faut qu'on » ne peuvent avoir cours. Dans ce contexte où les recettes ne « tombent pas du ciel » et où les imbrications désormais provoquées par l'intercommunalité, ne facilitent pas toujours les choses, la responsabilité de tous les acteurs délaissée, de fait, les arguties ou considérations inadaptées.

Telles sont les valeurs de responsabilité que porte le groupe majoritaire dans l'Assemblée Communale.

La parole aux élus de l'opposition

Nous voici à la veille des vacances d'été et des grands mouvements estivaux. Ce constat nous amène à revenir sur les embouteillages quotidiens et persistants de l'avenue Bonnet et du pont canal!

Le nombre d'habitants augmentant, l'ouverture prochaine du lycée, le retard des infrastructures de voirie, en dépit des ambitions assumées de la municipalité, ne semblent pas concourir à des améliorations prochaines!

Quel est le devenir de ce secteur où se croisent les problèmes liés à la circulation simultanée de véhicules et de piétons, l'abandon du centre ville où les commerces périclitent et enfin l'espace où la sécurité des écoliers, collégiens et bientôt lycéens se verra encore plus engagée!

Une démarche très affirmée de la Municipalité nous semble plus que nécessaire et urgente pour repenser un plan de circulation fluide dans le centre, Elle doit intensifier ses interventions auprès de la Communauté des Communes et autres instances du territoire dans le but d'améliorer cet axe vital ainsi que la traversée du canal (il est à remarquer que la déviation de Montech n'est toujours pas d'actualité!).

Pour ce qui concerne la pente d'eau, on ne peut que se réjouir de sa réhabilitation partielle, ne serait ce que d'un point de vue touristique. Cela doit permettre de mieux faire connaître Montech. Notre vigilance portera sur l'amélioration des circuits d'accès, en particulier pour les personnes âgées et les handicapés .

Enfin, Montech se veut terre d'accueil! , quelques familles de réfugiés Syriens ont été hébergées et placées depuis 2 mois dans nos quartiers! Montech fût, maintes fois dans le passé, ouverte à bien des nationalités, Proposons et manifestons notre générosité à ces nouveaux venus!

La fin d'année scolaire est arrivée, Nombreux sont ceux qui ont des examens ou concours, Souhaitons leur réussite et satisfaction dans leur démarche!

Que ces vacances soient pour tous les Montéchois et Montéchoises, propices au repos et les prédisposent à une rentrée en pleine forme!

Bon à savoir

Une ligne de bus dessert les villes entre Auch et Montauban, avec un arrêt à Montech. Il s'agit de la ligne 933, dont vous pouvez télécharger les horaires sur internet ou les consulter sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie.

MONTECH

FORUM DES ASSOCIATIONS

01 SPORTS
Collectifs
ou individuels

02 LOISIRS
Musique, jeux, théâtre, arts
plastiques...

03 SENIORS
Loisirs, anciens
combattants

04 ENFANCE
Petite enfance, jeux, eveil
corporel...

05 SOCIAL
Don du sang, restos du
coeur...

06 VIE LOCALE
Tourisme, environnement,
Animaux...

10h-17h
Salle
DELBOSC

SAM 08
SEPTEMBRE
2018